

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Québec, tenue le lundi 20 avril 2020 à 17 heures, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

Sont présents: Monsieur le conseiller Vincent Dufresne, vice-président

Monsieur le maire Régis Labeaume

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Yvon Bussières	Rémy Normand
Anne Corriveau	Patrick Paquet
Alicia Despins	Jean Rousseau
Raymond Dion	Marie-Josée Savard
Jérémy Ernould	Dominique Tanguay
Jean-François Gosselin	Suzanne Verreault
Pierre-Luc Lachance	Steeve Verret
Sylvain Légaré	Émilie Villeneuve
Stevens Mélançon	Patrick Voyer
Michelle Morin-Doyle	

Sont également présents: Monsieur Luc Monty, directeur général
M^e Sylvain Ouellet, greffier
M^e Julien Lefrançois, assistant-greffier

Est absente: Madame la conseillère Geneviève Hamelin, présidente

Ouverture de la séance

À 17 heures, monsieur le vice-président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

La séance se tient par visioconférence et sans la présence du public, et ce, conformément à l'*Arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.*

Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

CV-2020-0324 Adoption de l'ordre du jour

Conformément à l'article 32 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville*, R.V.Q. 1722, les membres du conseil consentent à l'unanimité de suspendre certaines règles de procédure prévues audit Règlement, et ainsi retirer de l'ordre du jour la période relative à une consultation publique au point 6, les périodes d'intervention générale des membres du conseil aux points 7 et 15, à l'exception d'un temps de parole accordé à monsieur le maire Régis Labeaume, au chef de l'opposition, monsieur Jean-François Gosselin, ainsi qu'à messieurs les conseillers Raymond Dion, Yvon Bussièrès et Jean Rousseau et de remplacer les périodes de questions des citoyens aux points 8 et 14 par des périodes consacrées aux questions des citoyens reçues par courriel.

Conformément à l'article 77 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville*, R.V.Q. 1722, madame la conseillère Émilie Villeneuve, au nom du comité exécutif, demande de retirer de l'ordre du jour le sommaire décisionnel PA2020-038 intitulé : « Entente entre la Ville de Québec et le *Centre de l'environnement*, relative au versement d'une subvention dans le but d'agrandir l'immeuble situé au 870, avenue De Salaberry - Arrondissement de La Cité-Limoilou ».

Sur la proposition de monsieur le conseiller Yvon Bussièrès,

appuyée par madame la conseillère Anne Corriveau,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0325 Approbation des procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire du conseil de la ville tenues les 6 et 17 avril 2020

Sur la proposition de monsieur le conseiller Yvon Bussièrès,

appuyée par madame la conseillère Dominique Tanguay,

il est résolu d'approuver les procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire du conseil de la ville tenues les 6 et 17 avril 2020, tels que rédigés.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Rapport de monsieur le maire Régis Labeaume sur les décisions prises lors des séances ordinaire et extraordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenues les 8 et 17 avril 2020 et dépôt des procès-verbaux

Monsieur le maire Régis Labeaume fait rapport des décisions prises lors des séances ordinaire et extraordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenues les 8 et 17 avril 2020 et dépose les procès-verbaux.

Communications écrites au conseil

- Dépôt, par monsieur le conseiller Rémy Normand, d'un document en réponse à une question posée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, lors de la séance du 6 avril 2020, relative à l'approbation des orientations prises à l'égard des indemnités de congés de paternité;
- Dépôt, par monsieur le conseiller Rémy Normand, d'une série de réponses aux questions posées par des citoyens lors de la séance du conseil de la ville du 6 avril 2020;
- Dépôt d'une mise à jour de la déclaration d'intérêts pécuniaires de monsieur le conseiller Sylvain Légaré;
- Dépôt, par madame la conseillère Suzanne Verreault, d'un document en réponse à une question posée par monsieur le conseiller Patrick Paquet, lors de la séance du 6 avril 2020, relative au *Règlement sur des travaux de plantation d'arbres en bordure des rues aux fins du remplacement des frênes et dans les parcs et les espaces verts relevant de la compétence de proximité de la Ville et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2841;
- Dépôt, par madame la conseillère Suzanne Verreault, d'un document en réponse à une question posée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, lors de la séance du 6 avril 2020, relative au *Règlement de l'agglomération sur des travaux d'aménagement de cellules d'enfouissement, de fermeture, de post-fermeture, de gestion du biogaz et autres ouvrages connexes aux lieux d'enfouissement municipaux et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1337.

Matière nécessitant une consultation publique

Ce sujet a été retiré de l'ordre du jour.

Première partie de la période d'intervention générale des membres du conseil

Ce sujet a été retiré à l'adoption de l'ordre du jour, à l'exception de la prise de parole de monsieur le maire Régis Labeaume, de monsieur Jean-François Gosselin, chef de l'opposition, et de messieurs les conseillers Raymond Dion, Yvon Bussièrès et Jean Rousseau.

Première période de questions des citoyens

Une période de questions des citoyennes et citoyens reçues par courriel, est tenue pour une durée maximale de 35 minutes.

Avis de proposition

Nouvel avis de proposition

Monsieur le conseiller Jean-François Gosselin dépose un avis de proposition demandant que la Ville s'engage à intégrer la possibilité que les citoyens puissent soumettre leurs questions via le formulaire en ligne de façon permanente.

Conformément à l'article 71 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville*, R.V.Q. 1722, le texte de l'avis de proposition est référé au comité exécutif pour avis et rapport à la prochaine séance ordinaire du conseil de la ville

Rapport du comité exécutif sur les avis de proposition

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Proposition sans préavis

CV-2020-0326 Félicitations au *Château Frontenac* et à ses chefs, aux groupes *Normandin* et *Resto Plaisirs*, ainsi qu'au restaurant *Le Cosmos* pour leur générosité envers les plus démunis

Attendu l'arrivée de la pandémie Covid-19;

Attendu ses effets tragiques sur des populations vulnérables;

Attendu les besoins alimentaires qui ont considérablement augmenté;

Attendu l'initiative de *La Tablee des Chefs* qui a créé le projet des *Cuisines Solidaires* à travers le Québec visant à pallier au manque de repas pour les personnes dans le besoin;

Attendu la mobilisation du milieu de la restauration de la ville de Québec;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le conseiller Raymond Dion,

appuyée par monsieur le conseiller Jean Rousseau,

il est résolu que les membres du conseil de la ville félicitent, entre autres, le *Château Frontenac* et ses chefs, de même que le groupe *Normandin* qui ont généreusement décidé d'offrir chacun plus de 80 000 repas pour les

prochaines semaines, ainsi que le restaurant *Le Cosmos* et le groupe *Resto Plaisirs* qui offriront 30 000 repas chacun, démontrant ainsi leur solidarité aux plus démunis.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Rapports du comité exécutif

Matières relevant de la compétence du conseil de la ville

CV-2020-0327 **Avenant à l'entente entre la Ville de Québec et *Les productions Trait d'union (Jean-Pierre Dussault Inc.)*, afin de rendre possible la cession de droits et d'obligations qui y sont inscrits à 9107-6869 Québec inc., filiale à part entière de ladite société - BE2020-025 (Ra-2190)**

Sur la proposition de madame la conseillère Alicia Despins,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'avenant à l'entente intervenue le 16 janvier 2019 entre la Ville de Québec et *Les productions Trait d'union (Jean-Pierre Dussault Inc.)*, afin de rendre possible la cession de droits et d'obligations à la société 9107-6869 *Québec inc.*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0328 **Aide financière à *Centraide Québec et Chaudière-Appalaches* - DG2020-016 (CT-2478126) — (Ra-2191)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Yvon Bussières,

il est résolu :

1° d'autoriser un virement de fonds de 200 000 \$ provenant du poste contingent de proximité vers le budget de fonctionnement de la Direction générale, à l'activité 3110317 - *G/S-Direction générale*, pour le

versement d'une somme de 200 000 \$ au fonds d'urgence de *Centraide Québec et Chaudière–Appalaches*;

- 2° de verser une aide financière de 200 000 \$ à *Centraide Québec et Chaudière–Appalaches* pour le fonds d'urgence mis en place par l'organisme.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0329 **Approbation des virements et ajouts de crédits budgétaires pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2019 relevant de l'autorité du conseil de la ville et prise d'acte de la liste finale des virements de crédits budgétaires entre les compétences d'agglomération et de proximité pour l'exercice financier 2019 - FN2020-013 (Ra-2191)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu :

- 1° d'autoriser les virements de crédits budgétaires sur les activités de fonctionnement pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2019, d'un montant de 485 230 \$, selon l'annexe B jointe au sommaire décisionnel;
- 2° de prendre acte de la liste finale des virements de crédits budgétaires entre les compétences d'agglomération et de proximité pour l'exercice financier 2019, d'un montant de 664 394 \$, au bénéfice de la compétence d'agglomération, selon l'annexe D jointe audit sommaire;
- 3° d'autoriser les ajouts de crédits budgétaires sur les activités d'investissement pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2019, d'un montant de 259 990 \$, selon l'annexe E jointe à ce même sommaire.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0330 **Nomination de madame Anne-Laure Pelletier à titre d'assistante-greffière substitut - GA2020-004 (Ra-2191)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu de nommer madame Anne-Laure Pelletier, conseillère-cadre au Service du greffe et des archives, à titre d'assistante-greffière substitut en cas d'incapacité d'agir, d'absence, d'empêchement ou en cas de vacance au poste de greffier, au poste de l'assistant-greffier ou à un poste d'assistant-greffier d'arrondissement.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0331 Ratification de la convention intervenue entre la Ville de Québec et le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, relative au versement d'une subvention à titre d'assistance, dans le cadre du deuxième appel à projets du programme *Climat municipalités - Volet 2* - PA2020-024 (Ra-2191)

Sur la proposition de madame la conseillère Suzanne Verreault,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu :

- 1° de ratifier la convention intervenue entre la Ville de Québec et le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), relative au versement d'une subvention de 999 494 \$ à titre d'assistance, dans le cadre du deuxième appel à projets du programme *Climat municipalités - Volet 2*;
- 2° de ratifier la signature de cette convention par la directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement;
- 3° de modifier la fiche PIQ 2038010-V pour hausser le niveau de réalisation d'un montant de 999 494 \$ du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement réparti comme suit :
 - année 2020, 333 165 \$;
 - année 2021, 333 165 \$;
 - année 2022, 333 164 \$.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Matières à soumettre au conseil d'agglomération

CV-2020-0332 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour des travaux d'entretien sanitaire de divers bâtiments, pour la période du 1^{er} mars 2018 au 30 avril 2022 – Lot 7 (Appel d'offres public 51311) - AP2020-175 (CT-2469482) — (Ra-2190)

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation d'une dépense supplémentaire de 123 441 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Les Entreprises de Nettoyage Marcel Labbé inc.*

(*ML Entretien Multiservices*), en vertu de la résolution CA-2018-0031 du 7 février 2018, pour des travaux d'entretien sanitaire de divers bâtiments, pour la période du 1^{er} mars 2018 au 30 avril 2022 – Lot 7, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0333 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et ABC Dust Technologies Corp., relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Vitrine technologique* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Démonstration de la technologie DMS-ONE sur les routes (Codelco Norte) et dans les usines minières (Minera Antucoya)* - DE2020-096 (CT-DE2020-096) — (Ra-2190)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Pierre-Luc Lachance,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 180 000 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation du projet *Démonstration de la technologie DMS-ONE sur les routes (Codelco Norte) et dans les usines minières (Minera Antucoya)*;
- 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *ABC Dust Technologies Corp.*, relative au versement d'une subvention maximale de 180 000 \$, dans le cadre du volet *Vitrine technologique* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0334 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, les modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération concernant la rue De Celles – Arrondissement des Rivières - TM2020-046 (Ra-2190)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation des modifications aux règles portant sur le stationnement :

Rue De Celles

Sur le côté ouest, sur le tronçon compris entre le boulevard Lebourgneuf et la rue Jean-Arnaud, la norme suivante est prescrite :

« 1° à partir d'une distance de 138 mètres au sud du boulevard Lebourgneuf, en direction sud, sur une distance de 22 mètres, le stationnement d'un véhicule routier est interdit. »

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0335 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, les modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération concernant le boulevard des Capucins – Arrondissement de La Cité-Limoilou - [TM2020-050](#) (Ra-2190)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le boulevard des Capucins, sur le côté ouest, sur le tronçon compris entre la 4^e Rue et la rue De Beaujeu, où les normes suivantes sont en vigueur :

- « À partir d'une distance de 182 m au nord de la 4^e Rue, en direction nord, sur une distance de 114 m, l'arrêt d'un véhicule routier est interdit de 7 h à 9 h, du lundi au vendredi ».

Ces normes sont remplacées par les suivantes :

- « À partir d'une distance de 182 m au nord de la 4^e Rue, en direction nord, sur une distance de 33 m, l'arrêt d'un véhicule routier est interdit de 7 h à 9 h, du lundi au vendredi »;
- « À partir d'une distance de 215 m au nord de la 4^e Rue, en direction nord, sur une distance de 25 m, l'arrêt d'un véhicule routier est interdit de 7 h à 9 h, du lundi au vendredi et il est interdit de stationner un véhicule routier de 9 h à 7 h »;
- « À partir d'une distance de 240 m au nord de la 4^e Rue, en direction nord, sur une distance de 56 m, l'arrêt d'un véhicule routier est interdit de 7 h à 9 h, du lundi au vendredi ».

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0336 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats pour la fourniture de divers articles de signalisation – Lots 3, 7, 11 et 12 (Appel d'offres public 73052) - [AP2020-208](#) (Ra-2191)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, aux

firmer suivantes, des contrats pour la fourniture de divers articles de signalisation – Lots 3, 7, 11 et 12, du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2023, conformément à la demande publique de soumissions 73052 et aux prix unitaires de leurs soumissions respectives des 21 et 25 février 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes :

- Lot 3 - Modèles de panneaux de signalisation, type 1 : *S-Pace Signalétique inc.*, pour une somme de 124 492,89 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Lot 7 - Poteaux de type tige en « U » pour panneaux de signalisation routière : *S-Pace Signalétique inc.*, pour une somme de 209 962,50 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Lot 11 - Planches de barricade : *S-Pace Signalétique inc.*, pour une somme de 140 853 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Lot 12 - Balises coniques de signalisation de type T-RV-7 et pesées moulées : *Signal Services inc.*, pour une somme de 89 250 \$ (plus TPS et TVQ applicables).

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0337 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour l'inspection et les travaux des systèmes d'incendie du Service du traitement des eaux et du Service des projets industriels et de la valorisation (Dossier 73274) - AP2020-227 (Ra-2191)

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Siemens Canada limitée*, du contrat pour l'inspection et les travaux des systèmes d'incendie du Service du traitement des eaux et du Service des projets industriels et de la valorisation, de la date d'adjudication au 31 décembre 2022, pour une somme estimée à 172 229 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à sa proposition du 20 mars 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0338 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour la fourniture de divers produits de signalisation et travaux d'installation (Appel d'offres public 73144) - AP2020-246 (CT-2475705, CT-2475847) — (Ra-2191)

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Signalisation Lévis inc.*, du contrat pour la fourniture de divers produits de signalisation et travaux d'installation, pour la période du 13 avril 2020 au 31 décembre 2022, pour une somme de 718 615,25 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73144 et à sa soumission du 11 mars 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0339 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Les produits Polarmade inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Valo-Capitale* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Accélération de la commercialisation du SnowPeeler aux États-Unis - DE2020-102* (CT-DE2020-102) — (Ra-2191)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Pierre-Luc Lachance,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 202 425 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation du projet *Accélération de la commercialisation du SnowPeeler aux États-Unis*;
- 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Les produits Polarmade inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 202 425 \$, dans le cadre du volet *Valo-Capitale* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0340 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le Programme de soutien financier aux sociétés de développement commercial relativement au traitement des demandes de soutien financier*, R.A.V.Q. 1339 - DE2020-107** (Ra-2191)

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le Programme de soutien financier aux sociétés de développement commercial relativement au traitement des demandes de soutien financier*, R.A.V.Q. 1339.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0341 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Plan commerce 2020-2022 - DE2020-114 (Ra-2191)**

Madame la conseillère Marie-Josée Savard déclare qu'elle a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans ce dossier, et qu'en conséquence, elle s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci.

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Plan commerce 2020–2022* joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0342 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation des virements et ajouts de crédits budgétaires pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2019 relevant de l'autorité du conseil d'agglomération de Québec, et prise d'acte de la liste finale des virements de crédits budgétaires entre les compétences d'agglomération et de proximité pour l'exercice financier 2019 - FN2020-014 (Ra-2191)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation des virements de crédits budgétaires sur les activités de fonctionnement de compétence d'agglomération pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2019, d'un montant de 3 629 156 \$, selon l'annexe B–1 jointe au sommaire décisionnel;
- 2° la prise d'acte de la liste finale des virements de crédits budgétaires entre les compétences d'agglomération et de proximité pour l'exercice financier 2019, d'un montant de 664 394 \$, au bénéfice de la compétence d'agglomération, selon l'annexe D jointe audit sommaire;
- 3° l'autorisation des ajouts de crédits budgétaires de compétence d'agglomération relatifs à des activités d'investissement pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2019, d'un montant de 259 990 \$, selon l'annexe E–1 jointe à ce même sommaire.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0343 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification de la nomenclature des emplois professionnels - RH2020-296 (Ra-2191)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption de la modification proposée à la nomenclature des emplois professionnels et l'adoption de ladite nomenclature des emplois modifiée;
- 2° l'autorisation de modification des titres d'emplois des employés visés par cette modification.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0344 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement au retrait de certains lots de la zone de permis de stationnement 14, R.A.V.Q. 1338 - TM2020-032 (Ra-2191)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement au retrait de certains lots de la zone de permis de stationnement 14, R.A.V.Q. 1338.*

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0345 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, les modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération concernant le chemin Sainte-Foy et l'avenue McCartney – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - TM2020-063 (Ra-2191)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation des modifications aux règles portant sur la circulation concernant la mise en place de bandes cyclables unidirectionnelles dans chacune des directions sur le chemin Sainte-Foy, sur le tronçon compris entre le chemin des Quatre-Bourgeois et l'extrémité ouest de l'avenue McCartney, et sur l'avenue McCartney, sur le tronçon compris entre son extrémité ouest et le boulevard Pie-XII.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0346 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Flip Fabrique*, relative au versement d'une somme pour la production et la diffusion de l'événement *Féria* qui sera présenté sur le territoire de la ville de Québec en 2021 (Dossier 64787) - AP2020-158 (CT-2456254) — (Ra-2191)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Alicia Despins,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Flip Fabrique*, relative au versement d'une somme de 2 079 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), dont une somme de 405 405 \$ (plus TPS et TVP applicables) payable en 2020, pour la production et la diffusion de l'événement *Féria* qui sera présenté sur le territoire de la ville de Québec en 2021, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

Monsieur le conseiller Jean Rousseau demande le vote.

Ont voté en faveur : monsieur le maire Régis Labeaume, mesdames les conseillères et messieurs les conseillers Yvon Bussières, Anne Corriveau, Alicia Despins, Raymond Dion, Jérémie Ernould, Jean-François Gosselin, Pierre-Luc Lachance, Sylvain Légaré, Stevens Mélançon, Michelle Morin-Doyle, Rémy Normand, Patrick Paquet, Marie-Josée Savard, Dominique Tanguay, Suzanne Verreault, Steeve Verret, Émilie Villeneuve et Patrick Voyer.

A voté contre : monsieur le conseiller Jean Rousseau.

En faveur : 19 Contre : 1

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à la majorité

CV-2020-0347 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption de la *Politique d'investissement du Fonds régions et ruralité* - DE2020-118 (Ra-2192)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Pierre-Luc Lachance,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption de la *Politique d'investissement du Fonds régions et ruralité* jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Matières soumises au conseil de la ville par un conseil d'arrondissement

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Matière prévue à l'ordre du jour supplémentaire

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Avis de motion et projet de règlement

AM-2020-0348 *Avis de motion relatif au Règlement sur la dotation, pour l'année 2020 et les suivantes, du Fonds immobilier communautaire et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2825, et dépôt du projet de règlement - PA2020-037 (Ra-2191)*

Madame la conseillère Émilie Villeneuve donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement autorisant une dépense de 900 000 \$ pour la dotation du Fonds immobilier communautaire, pour l'année 2020 et les suivantes, afin de permettre à ce dernier de disposer d'une somme suffisante pour soutenir financièrement, par des subventions ou de l'assistance financière, des projets immobiliers non résidentiels à caractère communautaire.

Ce règlement décrète un emprunt du même montant que la dépense ainsi autorisée remboursable sur une période de cinq ans.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

CV-2020-0349 *Appropriation de 90 000 \$ à même le fonds général de la Ville - PA2020-037 (Ra-2191)*

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'approprier un montant de 90 000 \$ au fonds général de la ville, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense

prévue par le Règlement R.V.Q. 2825. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Adoption des règlements

CV-2020-0350 *Règlement sur la division du territoire de la ville en 21 districts électoraux, R.V.Q. 2819 - GA2020-001 (Ra-2182)*

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Yvon Bussières,

il est résolu :

- 1° d'adopter le *Règlement sur la division du territoire de la ville en 21 districts électoraux*, R.V.Q. 2819, incluant la dénomination du district électoral numéro 8, des Saules - Les Méandres;
- 2° de soumettre le règlement R.V.Q. 2819 à l'approbation de la *Commission de la représentation électorale du Québec* pour les districts électoraux qui dérogent au critère numérique prévu à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0351 *Règlement modifiant le Règlement sur le versement d'une contribution financière avec contrepartie à L'Institut Canadien de Québec relativement à l'acquisition de biens culturels pour la Bibliothèque de Québec, pour les années 2018 à 2020 et les suivantes, et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2850 - CU2020-023 (Ra-2188)*

Sur la proposition de madame la conseillère Alicia Despins,

appuyée par monsieur le conseiller Yvon Bussières,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le versement d'une contribution financière avec contrepartie à L'Institut Canadien de Québec relativement à l'acquisition de biens culturels pour la Bibliothèque de Québec, pour les années 2018 à 2020 et les suivantes, et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2850.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0352 *Règlement sur l'application, pour l'année 2020 et les suivantes, du Règlement sur le programme d'intervention et de restauration de bâtiments situés dans des secteurs à valeur patrimoniale et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2852 - CU2020-024 (Ra-2189)*

Madame la conseillère Marie-Josée Savard ainsi que monsieur le conseiller Raymond Dion déclarent qu'ils ont directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans ce dossier, et qu'en conséquence, ils s'abstiendront de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci.

Sur la proposition de madame la conseillère Alicia Despins,

appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu d'adopter le *Règlement sur l'application, pour l'année 2020 et les suivantes, du Règlement sur le programme d'intervention et de restauration de bâtiments situés dans des secteurs à valeur patrimoniale et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2852.*

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0353 *Règlement modifiant le Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier relativement aux assemblées générales annuelles et aux conseils d'administration, R.V.Q. 2858 - IC2020-005 (Ra-2185)*

Sur la proposition de monsieur le conseiller Yvon Bussières,

appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier relativement aux assemblées générales annuelles et aux conseils d'administration, R.V.Q. 2858.*

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0354 *Règlement modifiant le Règlement sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2020 relativement aux dates où les versements de taxes sont exigibles, R.V.Q. 2859 - FN2020-019 (Ra-2189)*

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2020,*

relativement aux dates où les versements de taxes sont exigibles,
R.V.Q. 2859.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0355 *Règlement sur la conversion de logements locatifs en copropriété divise,*
R.V.Q. 2860 - PA2020-036 (Ra-2186)

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'adopter le *Règlement sur la conversion de logements locatifs en copropriété divise*, R.V.Q. 2860.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Deuxième période de questions des citoyens

Une deuxième période de questions des citoyennes et citoyens reçues par courriel est tenue, pour une durée de 10 minutes.

Deuxième partie de la période d'intervention générale des membres du conseil

Ce sujet a été retiré de l'ordre du jour.

Clôture de la séance

Conformément aux dispositions de l'article 37 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville*, R.V.Q. 1722, monsieur le vice-président déclare la séance close à 19 h 42.

Vincent Dufresne
Vice-président

Sylvain Ouellet
Greffier